**COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR**

Comité directeur du 7 décembre 2015 chez Monsieur Jacques Branet à 17h30

Présents

Stéphane Leclerc Président

Franck Géron Secrétaire

Jacques Branet trésorier

* Un point sur la trésorerie est présenté par M. Jacques Branet. L’association a le matériel suffisant pour les initiations / entrainements en salle et effectuer des interventions ponctuelles. La trésorerie actuelle ne permet pas de budgétiser d’autres achats pour le moment.
* Un échange sur l’inauguration débute : la présence d’archers d’autres compagnies venus nous prêter main forte a été capitale dans l’image donnée aux médias et élus présents.

(Il y aura peut-être possibilité d’aménager un parcours). Peu ou pas de visiteurs. L’information ne semble pas être passée en amont : le journal local est trimestriel, plusieurs matchs de football ce jour-là.

* Le correspondant de Sud-Ouest reprend des propos du Maire de La Force dans l’article consacré à l’inauguration de notre Compagnie sur Prigonrieux créant ainsi une polémique. Il est décidé par les membres du bureau de répondre à cet élu. Un écrit est rédigé mais envoyé dans un premier temps au Maire de Prigonrieux et son adjoint pour avoir leur aval. Liberté nous est donnée d’envoyer ce courrier si nous le jugeons utile et la municipalité nous confirme avoir bien intégré les valeurs et les orientations de notre Compagnie sans rapport avec la pratique des clubs FFTA comme celui existant sur la commune de La Force. Afin de ne pas donner une importance non légitime aux propos du Maire de cette commune, il est finalement convenu de ne pas donner suite, cette fois, à ces propos déplacés.

**Demande d’interventions externes**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Qui | contact |
| CLSH de Prigonrieux | Stéphane | Mr DUMESTE |
| CLSH de La force | Franck | NADIA |
| CLSH de Lembras | Jacques | Mme Monseau |

La MSA nous demande d’animer un atelier découverte et initiation au Tir à l’arc. Le public (personnes en état de fragilité) sera accompagné par 3 assistantes sociales.

Nous avons carte blanche dans notre proposition. La date arrêtée est le 15 janvier 2016. Un coût entre 80 et 120 euros est à négocier. M. Jacques Branet est chargé de faire le lien.

Le tarif demandé aux CLSH reste à définir avec les directeurs des structures suivant le public accueilli et la nature de la prestation.

**Pour ces interventions, il est quasi impératif qu’un membre de l’équipe d’encadrement de la structure demanderesse participe à une séance d’entrainement et soit présent lors de l’animation pour seconder notre intervenant et faire respecter les règles de sécurité.**

**Par rapport aux autres clubs FFTL**

Sachant que la saison est bien avancée, et au regard de l’aide qui nous a été apportée, les archers licenciés d’autres Compagnies FFTL possédant leur matériel seront accueillis sans contribution financière pour des entrainements salle dans les horaires qui nous sont donnés par la commune pour l’utilisation du gymnase : les mardis et jeudis de 17h30 à 19h30.

**Par rapport à la Commune de Prigonrieux**

La Compagnie va être en proposition suivant le calendrier des manifestations locales et doit encore prendre des contacts : Prigonrieux solidarité, CCAS, Centre de Loisirs… L’article de presse dans le journal local annonçant le démarrage de notre activité est encore à paraitre.

**A l’étude**

Le Comité directeur travaille sur la faisabilité d’une journée alliant rencontre amicale entre Compagnies FFTL et journée initiation à la pratique du Tir à l’Arc pour les prigontins et le grand bergeracois. L’espace autour du gymnase parait suffisante pour envisager une telle manifestation.

Nous avons envisagé différents pas de tir :

Un pas de tir en intérieur pour l’initiation,

Un 3d (matériel prêté par la Fédération et emprunté à la Compagnie des Elfes) l’idée étant de varier les distances et axes de tirs à partir d’un seul et même couloir,

Un « cibles » arc classique, traditionnel et compound

Un « tir à l’oiseau »

Un point accueil et buvette pour les participants

Le président est plus particulièrement en charge de ce dossier pour être en mesure de présenter le projet à la mairie au plus vite, sachant que cette manifestation aurait lieu courant Mai et plus précisément le 17 mai par rapport au calendrier de la FFTL. Ce projet nécessitera des points réguliers du Comité directeur.

Ce projet d’ampleur en termes d’organisation et disponibilités n’exclut pas un après-midi « porte ouverte » pour nous faire connaitre, mais la date devrait être déterminée avant la parution du journal local et se dérouler en suivant.